

# M1 MEEF – Second degré – Anglais – FI – Campus GM

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

---

## Présentation

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) parcours anglais est préparé conjointement à l'université et à l'Ecole Supérieure de Professorat et d'Education de Paris (INSPE). L'année de MEEF 1 inclut la préparation au concours de CAPES/CAFEP d'anglais, épreuves écrites et orales, une initiation à la recherche et une formation professionnalisante, comprenant des stages en établissement scolaire.

La formation initiale des personnels enseignants articule des enseignements théoriques et pratiques avec un ou plusieurs stages d'observation ou de pratique accompagnée et des périodes d'alternance dans le cadre d'un service d'enseignement en établissement scolaire. Elle prend appui sur les référentiels de compétences professionnelles fixés par circulaire qui déclinent les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant. La formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant.

Elle prépare les étudiants au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) d'anglais.

## Programme

### ORGANISATION

---

Vous pouvez visiter le site internet de l'ufr d'études anglophones :

<https://etudesanglophones.u-paris.fr/>

### STAGE

---

**Stage** : Obligatoire

**Durée du stage** : 2 fois 2 semaines en novembre et janvier

## Admission

## Et après ?

### POURSUITES D'ÉTUDES

---

Les étudiants titulaires du MEEF 1 peuvent poursuivre leur cursus en MEEF 2 parcours « alternant » en cas de réussite au concours (ils sont alors fonctionnaires-stagiaires en responsabilité 9 heures par semaine en établissement scolaire) ou en MEEF 2 parcours « adapté », ce qui leur permettra de poursuivre leur formation universitaire et à orientation professionnelle et de re-préparer les épreuves du concours CAPES ou CAFEP.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

---

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

Pour enseigner dans un collège ou lycée de l'enseignement public, vous devez obtenir le concours du Capes, Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré.

L'obtention du Capes permet, après validation de l'année de stage, de devenir professeur certifié. Un professeur certifié est, comme tout enseignant titulaire des établissements de l'enseignement public, un fonctionnaire de l'État.

#### **Formation à distance**

Non

#### **Lieu de formation**

Campus des Grands Moulins

## Contacts

#### **Responsable(s) pédagogique(s)**

Stephane Gresset

stephane.gresset@u-paris.fr

#### **Contact administratif**

Sophie Duboeuf Rouquette

01 57 27 58 50

sophie.rouquette@u-paris.fr

## En bref

#### **Composante(s)**

UFR Études Anglophones

#### **Niveau d'études visé**

BAC +4

#### **ECTS**

60

#### **Public(s) cible(s)**

- Étudiant

#### **Modalité(s) de formation**

- Formation initiale

#### **Validation des Acquis de l'Expérience**

Oui

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**